

Réponse question orale Monsieur Jean-Philippe HUELIN

Monsieur le Conseiller municipal Jean-Philippe Huelin,

Cela fait 3 mois aujourd'hui que nous avons été élus et nous sommes en responsabilité depuis le 4 juillet dernier.

Comme vous le savez, pendant la période estivale, beaucoup de services prennent leurs vacances à tour de rôle. A la ville de Lons-le-Saunier, comme à la D.R.A.C..

Par ailleurs il nous a fallu prendre en charge tous les dossiers et pas seulement celui du musée.

Comme vous, je salue le professionnalisme et la qualité des équipes ainsi que tout le travail accompli par ces mêmes équipes. Comme vous le soulignez à juste titre, la ville ne pourra supporter seule cet investissement mais elle ne pourra pas non plus supporter seule son fonctionnement.

Vous parlez de l'Hôtel-Dieu comme du plus beau bâtiment historique de notre cité. Ce n'est pas le seul bâtiment qui demande à être restauré : l'ancienne mairie, l'école Briand pour ne citer qu'eux, demandent aussi d'importants moyens financiers sans oublier l'hôtel de Balmy, vide actuellement.

Nous ne manquons pas de bâtiments à restaurer. Je n'oublie pas les écoles de la ville, grand laissés-pour-compte de la précédente équipe municipale.

Concernant l'inscription de ce projet au titre du CPER, vous avez été au premier rang pour savoir que les services de la Région ont toujours été associés aux différentes instances de l'étude de programmation, et notamment aux Comités Techniques qui se sont réunis depuis décembre dernier, date du début de cette opération.

Malgré cela, l'ancienne Municipalité dont vous faisiez partie a été destinataire d'un courrier en date du 10 février 2020 vous rappelant que tous les projets territoriaux susceptibles de bénéficier de l'intervention de l'Etat ou de la Région **n'ont pas vocation à être inscrits au CPER.**

Ce courrier, même s'il ne ferme complètement la porte à une inscription dans le cadre du CPER peut nous inviter à nous questionner, soit sur l'objet total ou partiel de ce projet, soit sur son modèle économique (ou son mode de financement).

Ces scénarios sont dans une enveloppe HT de 21 000 000 euros auquel il convient d'appliquer un coefficient de 1,6 à 1,7 sur le montant HT des travaux et scénographie. Ce coefficient fait passer le budget de toutes dépenses confondues à un montant de 34 000 000 euros HT.

Nous sommes bien loin de l'enveloppe totale des 20 millions mentionnée dans votre question.

Vous omettez également de parler des aménagements de voirie et des manquements dans l'étude (portance des planchers, ascenseur extérieur, ...).

A la lumière de ces scénarii, nous avons sollicités un RDV avec les services de DRAC et des Musées de France afin d'évaluer la possibilité de faire évoluer ce projet initial.

La présentation de ces scénarii, en l'état actuel des choses, nous semble donc prématurée. (sauf à ce que cet échange conditionne l'accès au CPER. A vérifier suivant les délais).

Nous sommes tout à fait conscients que notre patrimoine se préserve dès lors qu'il vit, qu'il est entretenu.

Ce projet retient toute notre attention et nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la suite des opérations.